



## RESTAURANT INTERGENERATIONNEL

Le restaurant scolaire sera ouvert aux aînés à compter du 02 janvier 2017 :

- les lundis, de 12 h 30 à 13 h 30
- les vendredis, de 12 h 30 à 13 h 30.

### **Modalités pratiques :**

#### **Les Inscriptions :**

Pour réserver des repas, il est *IMPERATIF* de vous inscrire :

- soit par mail à l'adresse suivante: [repas.intergeneration@mairie-tressin.fr](mailto:repas.intergeneration@mairie-tressin.fr)
- soit par téléphone (ou SMS) au : 06.31.86.07.27

#### **Les réservations des repas doivent se faire au plus tard :**

- le VENDREDI avant 10 heures, pour la réservation d'un repas le LUNDI
- le JEUDI avant 10 heures pour la réservation d'un repas le VENDREDI

#### **Pour le règlement :**

En fin de mois, une facture sera établie par le secrétariat de mairie.

Le paiement se fera par chèque bancaire à l'ordre du TRESOR PUBLIC. Il suffira d'envoyer le coupon de votre facture avec le chèque à la Trésorerie de Villeneuve d'Ascq.